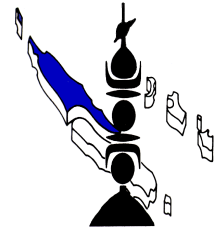


Psychologue scolaire

Référence : 3134-23-0772/SR du 24/03/2023

Employeur : Province Nord



Corps ou Cadre d'emploi / Domaine : Psychologue

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ : au moins égale à 5 ans pour psychologue

Poste à pourvoir : immédiatement

Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et de la Jeunesse (DEFIJ)

Lieu de travail : Secteur de Poindimié

Date de dépôt de l'offre : vendredi 12 mai 2023

Date limite de candidature : vendredi 21 juillet 2023

Modification de la date de clôture initialement prévue le 09/06/2023.

Détails de l'offre :

Emploi RESPNC : Conseiller en insertion socioprofessionnelle

Missions :

Le psychologue scolaire est placé sous l'autorité administrative du directeur de la DEFIJ et sous l'autorité pédagogique de l'inspecteur de l'enseignement primaire de la 4ème circonscription. Il contribue à la prévention des difficultés scolaires, dès l'école maternelle, dans le cadre des dispositifs d'aide spécialisée aux élèves en difficulté avec les enseignants des classes et des enseignants spécialisés. Il participe aux actions de prévention des difficultés scolaires, à l'élaboration du projet pédagogique de l'école, à la conception et au suivi des mesures d'aides individuelles ou collectives et à l'intégration des jeunes en situation de handicap.

Activités principales :

La personne retenue aura notamment en charge :

- l'instruction des dossiers relevant des commissions spécialisées : commission de circonscription de l'enseignement primaire (CCEP), commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH- NC), commission du second degré de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (CSD-ASH) ;
- la conduite d'entretiens individuels d'évaluation psychologique d'élèves en difficulté signalés par l'équipe enseignante et la conduite d'entretiens réguliers de suivi ;
- la proposition à l'équipe enseignante de stratégies adéquates pour la résolution des difficultés d'insertion et d'apprentissage scolaires d'un élève selon le diagnostic établi ;
- la rédaction de documents de synthèse et, éventuellement, la communication de certaines informations aux parents ou aux enseignants ;
- la participation à des réunions avec les équipes d'enseignants et les parents ;
- le recensement et l'écoute des difficultés des enseignants soucieux d'ajuster ;
- leur conduite pédagogique et celles des parents démunis face à des problèmes éducatifs ;
- le lien avec les professionnels connaissant l'élève aidé ou, le cas échéant, l'orientation de l'élève vers une prise en charge extérieure par des professionnels.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- être titulaire d'un titre de psychologue ou d'un diplôme de psychologue scolaire exigé (niveau maîtrise) ;
- connaissance des textes en vigueur dans le domaine de l'ASH et dans la gestion de la grande difficulté (niveau maîtrise) ;
- connaissance des principales théories de la psychologie de l'enfant et des grands courants de la psychologie des apprentissages (niveau maîtrise) ;
- connaissance des grands courants de la pédagogie liée à la psychologie (niveau maîtrise) ;
- connaissance des principaux concepts liés à la didactique du savoir et à la gestion de l'hétérogénéité (niveau maîtrise) ;
- connaissance du système scolaire de la maternelle au collège et des programmes en vigueur (niveau maîtrise) ;
- connaissance des outils d'évaluation psychologique (tests de personnalité...) (niveau maîtrise) ;
- être titulaire du permis de conduire B.

Savoir-faire :

- aider les enseignants dans la gestion de la difficulté (niveau maîtrise) ;
- maîtriser des outils d'évaluation de l'appareil cognitif et/ou affectif (niveau maîtrise) ;
- savoir concevoir des outils d'évaluation pédagogique (niveau maîtrise) ;
- maîtriser des techniques d'entretien individuel ou de groupe ;
- conduire une classe et comprendre les différentes phases de la démarche d'apprentissage (niveau maîtrise) ;
- tenir le rôle de médiateur dans certaines situations particulières (niveau maîtrise) ;
- suivre et accueillir l'enfant en situation de handicap dès la mise en place des équipes éducatives (niveau maîtrise) ;
- organiser des situations d'écoute et d'échanges susceptibles d'aider à la gestion de la difficulté ou du conflit (niveau maîtrise).

Comportement professionnel :

- sens de la coopération ;
- sens du travail en équipe ;
- bon relationnel, sens de l'écoute, empathie ;
- neutralité et objectivité ;
- sens de l'anticipation.

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter **Madame CHAUVAT Cindy, cheffe du service SEAE -DEFIJ** - Tél : 47.72.27 / mail : c.fuller@province-nord.nc

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC). Le présent AVP est également consultable sur le site de la province-Nord (www.province-nord.nc).

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la **Direction des Ressources Humaines (DRH) de la province Nord** par :

- internet : <https://www.province-nord.nc/avp>
- voie postale : BP 41 - 98860 Koné
- dépôt physique : Hôtel de la province Nord - 41 avenue Jimmy Welepane – 98860 Koné
- mail : drh.emplois@province-nord.nc

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique